

RSA : pas à n'importe quel prix !

C'est un Augustin Bonrepaux particulièrement «remonté» qui a reçu la presse en début de semaine sur un sujet épineux, le Revenu de Solidarité Active. D'abord parce qu'il n'a pas apprécié les débordements d'un «Collectif d'Autodéfense Face au Contrôle de l'Administration», et qu'ensuite c'est 1,8 million, l'équivalent de l'augmentation de l'allocation en 2012, qu'il va bien falloir trouver quelque part. Mais pas que...

C'est un peu la goutte qui a fait déborder le vase. Jeudi 13 septembre à Pamiers, une quinzaine de personnes appartenant au C.A.F.C.A., - comprendre Collectif d'Autodéfense Face au Contrôle de l'Administration-, manifeste son mécontentement face à l'administration en général. Chômeurs, locataires, allocataires, intermettent du spectacle, travailleurs pauvres, voilà à qui leur message s'adresse : «Refusant de se résigner face au pouvoir de cette administration froide et implacable, peut-on lire sur leur tract, refusant de se considérer comme coupables d'accepter quelques miettes (400 euros) par mois, nous nous sommes rendus par deux fois pour perturber la tenue de commission de solidarité territoriale.»

Parmi les autres revendications le Collectif souhaite que celui qui passe en commission soit accompagné : «Nous continuerons aussi souvent que nécessaire à nous rendre collectivement dans ces commissions (...) pour qu'elles n'aient plus jamais lieu.»

Deuxième goutte qui a contribué elle aussi à faire sortir le président de ses gonds, les chiffres : le montant total de l'allocation versée par le Conseil général en 2012 sera de 24,9 millions

d'euros, soit 1,8 million de plus que prévu en début d'année, «et cet argent il va bien falloir le trouver quelque part, en faisant des économies ailleurs...», a confessé Augustin Bonrepaux. Du coup, l'Ariège figure dans le peloton des départements comptant le plus de bénéficiaires avec ceux de la zone méditerranéenne - 11, 34, 13, 83- et plus au nord les Ardennes et la Seine-Saint-Denis. Et même si c'est désormais François Hollande qui est au manettes, le président du C.G. 09 est toujours autant remonté contre l'Etat : «Il ne paye pas grand chose, 4 millions d'euros et nous ? Vingt-neuf millions...» Et lorsque le natif de Perles-Castelet est interrogé sur son éventuel nouveau rapport avec l'Etat, il s'emporte une fois encore pour expliquer : «Moi, je n'ai pas changé. On a eu des problèmes avec le précédent gouvernement, mais je ne vois pas aujourd'hui d'améliorations. Lorsque M. Sarkozy a demandé aux bénéficiaires du R.S.A. de travailler 10 h en échange, j'ai dit non. Pourquoi ? Qu'est-ce que ça veut dire dix heures ? Le gars il va travailler le lundi, et après ? Non. Nous ce que nous proposons c'est 26 heures, c'est aussi se préoccuper de leur insertion via des stages, des chantiers, sinon

tout cela va durer indéfiniment. C'est pourquoi nous consacrons autant de moyens. C'est pour reconduire les gens à l'emploi...»

Et reconduire les gens à l'emploi, c'est les soumettre à quelques contraintes, mais là aussi se nichent les difficultés : «Le R.S.A. s'adresse à un public varié, interviendra André Montané, président d'une des quatre Commissions de Solidarité Territoriales. Certains sont dans une précarité intellectuelle et il y a un vrai accompagnement à faire ; ils n'ont jamais vu leurs parents travailler et ont perdu de vue le simple fait de se lever pour aller au travail. Une valeur comme la rentabilité, même si je n'aime pas le mot, c'est une valeur qu'ils ont perdue de vue. D'autres ont le niveau bac + 3 ou + 4...»

Mais c'est bien connu, la loi est souvent faite pour être contournée. Augustin Bonrepaux : «J'ai demandé plus de contrôles car j'ai dû faire face à des interrogations de la part de certains (des administrés, ndlr) qui se demandent pourquoi dans l'Ariège il y a autant de R.S.A. Il y a parmi les allocataires des gens qui trichent, des gens qui n'y ont pas droit, et je peux à ce propos aller jusqu'à saisir le Procureur. Il s'agit d'argent public, du poste budgétaire qui demande le plus de crédit et de mobilisation : 30 millions sur un budget de 140.»

Ce n'est pas un tribunal...

Il existe en Ariège quatre Commissions de Solidarité Territoriale, une par Pays, qui se réunissent une fois par mois. Dans le cas où le bénéficiaire ne remplit pas les obligations, la loi prévoit des sanctions graduées ; le versement du R.S.A. peut alors être suspendu, puis s'il ne s'est pas mis en règle le bénéficiaire radié du dispositif.

Cela dit, la réalité n'est pas aussi expéditive : «C'est entre 15 et 20 personnes qu'il nous faut relancer tous les mois, mais il faut dédramatiser la situation. La commission n'est pas un tribunal : l'objectif c'est que la personne reparte avec quelque chose. Pour cela il faut aussi que chacun se prenne par la main. Nous sommes aussi là pour rappeler que s'il existe des droits, il existe aussi des devoirs», a tempéré André Montané qui a aussi précisé que le contact n'est jamais définitivement rompu : «Quoiqu'il arrive, la personne peut revenir dans nos services et on reprend le dispositif.»

Didier Laguerre



Il nous avait dit qu'il resterait vigilant. Même si c'est désormais François Hollande qui est aux manettes, le président du C.G. 09 est toujours autant remonté contre l'Etat : «Il ne paye pas grand chose, 4 millions d'euros et nous ? Vingt-neuf millions...»

Le dessin

par Didier Laguerre



La Photo



Le vendica-
rence de
tion natio-
site au D
diplôme o
nale pour
étrangers
C'est un v
culturelle
62 candid
épreuves
élèves pr
directrice
donnateur
pour cha
suivre ain
souhaitée

Le chiffre